



15 septembre
2014

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 15 septembre 2014 à compter de 18 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Michel Picotte, maire et mesdames et messieurs les conseillers suivants :

M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1
Mme Thérèse L. D'Amours, conseillère au poste # 2
Mme Josée Desrochers, conseillère au poste # 3
M. Claude Gingras, conseiller au poste # 4
M. Francis Côté, conseiller au poste # 5

Est absent : M. Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au Code municipal à tous les membres du Conseil municipal, le 12 septembre 2014 afin de prendre en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la session
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Soumissions reçues pour des travaux d'aménagement du Parc Noël-Dubé et adjudication du contrat, s'il y a lieu
4. Ordonner les travaux d'aménagement du Parc Noël-Dubé
5. Période de questions pour le public
6. Clôture de la session

14-09-188 Ouverture de la session (1)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'ouvrir la session à 18 h 00.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-09-189 Approbation de l'ordre du jour (2)

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** d'approuver l'ordre du jour ci-joint.
Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-09-190

Adjudication du contrat pour des travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé (3)

Considérant que la Municipalité a reçu deux (2) soumissions pour les travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé, à savoir :

Nom des soumissionnaires	Prix total de la soumission (taxes incluses)	Prix révisé de la soumission (taxes incluses)	Rang
Excavation Claude Guertin inc.	51 738,75 \$	51 738,75 \$	1
Bertrand Ostiguy	94 911,86 \$	94 911,86 \$	2

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers et **résolu** d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit « Excavation Claude Guertin inc. » au prix de cinquante et un mille sept cent trente-huit et soixante-quinze cents (51 738,75 \$) pour des travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé, le tout tel qu'il est spécifié dans le document d'appel d'offres intitulé *Travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé*.

Il est également **résolu** que le document d'appel d'offres pour ces travaux et la présente soumission constituent le contrat entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et Excavation Claude Guertin inc, lesquels documents font partie intégrante de la présente résolution comme s'ils étaient au long reproduits.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

14-09-191

Ordonner des travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé (4)

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les travaux municipaux*, une municipalité peut ordonner des travaux de construction par résolution lorsqu'elle pourvoit, dans cette résolution, à l'appropriation des deniers nécessaires pour en payer le coût à même ses fonds généraux non autrement appropriés, à même une subvention du gouvernement ou de l'un de ses ministres ou organismes dont le versement est assuré ou à même ces deux sources de financement;

Considérant que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir s'approprie un montant de 51 738,75 \$ de son fonds général pour l'exécution de ces travaux d'aménagement;

Considérant que le Conseil municipal juge opportun d'ordonner des travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Josée Desrochers, et **résolu** d'ordonner des travaux d'aménagement du parc Noël-Dubé au prix de cinquante et un mille sept cent trente-huit et soixante-quinze cents (51 738,75 \$), le tout tel qu'il est spécifié dans le document d'appel d'offres – *Aménagement du parc Noël-Dubé* préparé par monsieur Alain Charbonneau, ingénieur.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Période de questions pour le public (5)

Aucune personne n'est présente lors de la période de questions prévue à cette fin.

14-09-192

Clôture de la session

(6)

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par Mme Josée Desrochers, il est **résolu** que la session soit et est clôturée à 18 h 13.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

maire

directrice générale adjointe